



## ASSEMBLEE GENERALE

Adhérents, sympathisants, élus, techniciens des collectivités...

ne manquez pas notre assemblée générale 2024.

**samedi 23 novembre à 10 heures**

Maison des associations de Firminy, 42 bis rue gambetta

## LA VOIE VERTE FIRMINY - LA SEAUVE SUR SEMÈNE (DUNIÈRES)

Alors que tous les signaux étaient au vert quant à la réalisation de l'étude de faisabilité et d'opportunité, et que les 6 parties prenantes (La région, les départements 42 et 43, Saint Etienne Métropole, la ville de Firminy, la communauté de commune Loire-Semène) s'étaient déclarées favorables au financement, voilà que la Région déclare ne pas financer ce type d'étude. Prétextant cette décision, la communauté de communes Loire-Semène, décide de se retirer du projet. Dans ces conditions, le département de la Loire qui avait bien voulu se porter maître d'ouvrage, avait choisi le bureau d'études, ramené le coût de 60000 à 30000€, a rangé le dossier en attendant des jours meilleurs.

**Nous ne baisserons pas les bras.**

Ce projet que nous avons lancé voici 7 ans, doit avancer sans attendre les prochaines échéances électorales, municipales en 2026 et régionales en 2027. En effet, si l'étude est menée à son terme, dans les plus brefs délais, les candidats et les élus pourront se positionner en connaissance de cause. Nous espérons que les parties prenantes intéressées prendront rapidement des initiatives afin de débloquer la situation.

Alors que de nombreux projets qui voient le jour dans le pays et sur notre territoire, génèrent un engouement des populations : piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite...et apportent un dynamisme économique tout au long du tracé et dans les alentours. Allons-nous rester à la traîne de ce merveilleux projet ?

Suite à l'assemblée Générale de 2023, Gérard et Michèle Grange avaient rejoint le conseil d'administration.

Malheureusement, Gérard n'a pas eu le temps de nous montrer ses talents de cycliste et d'organisateur, la maladie l'a emporté. Toute notre amitié à sa famille. Michèle perpétuera son souvenir puisqu'elle nous fait le plaisir de continuer l'aventure (et de faire de bons gâteaux pour agrémenter les réunions).



## LA VÉLOIRE, suite...

Dans quelques mois, la Véloire devrait arriver à Saint Just-Saint Rambert, mais quid de la suite, pour rejoindre Le Pertuiset sur la commune d'Unieux ? Le département de La Loire nous a sollicité ainsi que l'association "Ponts et Pignons" de Saint Just-Saint Rambert pour reconnaître un parcours. Ainsi, courant juillet, nous avons testé plusieurs alternatives, accompagnés par un technicien (très compétent) en charge de ce dossier. Arrivé au Pertuiset il y aurait une alternative intéressante pour rejoindre le fleuve Loire par la Via Fluvia :

**LA VOIE VERTE, FIRMINY-DUNIÈRES**



Une pensée pour Paul Varry 27 ans, cycliste parisien militant d'une association vélo. Il a perdu la vie, suite à l'agression, très certainement volontaire d'un automobiliste. Une pensée également pour la personne décédée suite à une collision par une trottinette dans les rues de Firminy.

Puissent ces drames inciter les automobilistes, les cyclistes, les piétons à la vigilance à la civilité et surtout aux respect des règles.

## PLACE DU BREUIL

Excellent initiative que de tester un début de solution pour rendre le centre-ville de Firminy plus attractif. Même si cela ne fait pas l'unanimité, les pétitionnaires habituels ne se sont pas manifestés, les piétons les consommateurs ont pu apprécier ce que pourrait être une place du Breuil pacifiée et revitalisée. Nous espérons que l'expérience va continuer pour aboutir à un centre-ville, de la gare jusqu'à l'église, digne de ce nom, susceptible d'attirer des visiteurs, de nouveaux habitants...

A ce propos, pourquoi lors de la campagne de traçage, les sas vélos près des feux tricolores n'ont pas été réalisés. Après tout, ce n'est qu'un peu de peinture !



## voie verte le corbusier

Cette voie verte qui partirait de la Gare jusqu'à l'Unité d'Habitation a vu un début de concrétisation par la réalisation de 1 km à partir de l'église Le Corbusier, en cohérence avec le projet Firminy-Dunières.

En effet, elle arrive au parc des Bruneaux destiné à être éventuellement un lieu d'animation sur le tracé.

## VOIES VERTES, LES REVÊTEMENTS

Déjouer les idées reçues pour un choix écoresponsable

Longtemps, les revêtements en stabilisé, semblaient en phase avec l'image "sport nature du vélo".

Par son aspect naturel, le ruban stabilisé s'intégrait harmonieusement dans le paysage.

A contrario, une voie verte revêtue de bitume appelé "enrobé", renvoyait à l'univers de la route, avec tous ses attributs négatifs : polluante, laide et prédatrice des espaces naturels.

Aujourd'hui, le recul d'expériences, les études menées et la nette amélioration des produits utilisés, viennent battre en brèche les idées reçues. Contrairement aux apparences, le bilan écologique des voies vertes revêtues en enrobé est meilleur pour l'environnement que celui des voies vertes en stabilisé en terme de sécurité, de confort, de durabilité. Il est indiscutablement moins impactant pour l'environnement et son intégration dans le paysage ne pose pas de problème dès lors que l'on utilise des granulats clairs, colorés ou des liants transparents.

Outre sa longévité, et sa résistance aux températures extrêmes et à l'intensité des événements climatiques, la famille des bétons bitumeux, et dérivés présente un meilleur ratio coût/bénéfice sur de nombreux aspects : pollution de l'eau, bilan carbone, durabilité, caractère non pulvérulent, report modal (transfert par exemple du déplacement voiture vers le vélo). Malgré un coût initial au m<sup>2</sup> plus élevé, il devient vite rentable car il ne nécessite que peu d'entretien pendant les 15 premières années de son existence.

Au moment où les mobilités sont un véritable enjeu de la transition écologique où les collectivités disent vouloir agir en faveur des mobilités actives, il est primordial désormais de faire les bons choix d'investissements. Les collectivités ont un rôle majeur à jouer pour un réseau de voies vertes continu, cohérent, confortable et sécurisé, à destination des vélos, des fauteuils roulants, des piétons... L'AF3V (Association Française des Véloroutes et Voies Vertes) associées au FNE (France Nature Environnement) à l'origine de ce texte, ont établi un dossier complet que nous mettons à disposition des collectivités. Les entreprises de BTP, Colas et Eiffage ont répondu avec des propositions en cohérence avec ces exigences.